



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, à Kinnear's Mills,
le lundi 25 novembre 2019, à 19 h 30**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Madame Michelle Pageau et Messieurs Roger Gosselin, Michel Breton, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois.

Est également présente M^{me} Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 497 concernant l'imposition de taxes pour l'année 2020;
3. Fixer la date de la présentation des prévisions budgétaires 2020;
4. Fixer la date concernant l'adoption du règlement numéro 497 concernant l'imposition de taxes pour l'année 2020;
5. Fixer le taux d'intérêt pour l'année 2020;
6. Période de questions;
7. Fermeture de l'assemblée.

2019-195

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. James Allan et appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

2019-196

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 497 « RÈGLEMENT D'IMPOSITION DE TAXES POUR L'ANNÉE 2020 »

AVIS DE MOTION est donné par Mme Michelle Pageau et appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement numéro 497 afin de fixer le taux de la taxe foncière générale, la taxe générale pour le maintien du service de police et la taxe de cueillette et d'élimination des ordures et des matières recyclables et enfouissement.

Le maire présente le projet de règlement numéro 497, intitulé « Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2020 ».

2019-197

FIXER LA DATE DE LA PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les prévisions budgétaires 2020 soient présentés et adoptés le 9 décembre 2019 à 19 h 45 à la salle municipale.

**2019-198 FIXER LA DATE CONCERNANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 497 « RÈGLEMENT D'IMPOSITION DE TAXES POUR
L'ANNÉE 2020 »**

Proposé par M. Roger Gosselin et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 497 relatif à l'imposition de taxes pour l'année 2020 soit adopté le lundi 9 décembre 2019 à 20 h, à la salle municipale.

2019-199 FIXER LE TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2020

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que le taux d'intérêt annuel sur tout arriéré de taxes, tout compte de taxes échu et toute autre somme due à la municipalité depuis plus de trente (30) jours soit fixé à douze pour cent (12 %) pour l'année 2020.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les contribuables à la période de questions.

2019-200 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19 h 42.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière